



www.labrillaz.ch

INFORMATION COMMUNALE



Sommaire

Mot du conseil communal.....	1
Ordre du jour	3
Décisions communales	4-9
Informations officielles.....	10-17
Informations générales.....	18-36

Photo de couverture: Vue de Lentigny depuis Chénens @Clac-en-un-clic

Edition n° 2 / juin 2026

Chers·es habitants·es de La Brillaz,


Nous voilà à l'aube d'une nouvelle législature, comme le soleil se lève au matin et que ses rayons percent à travers les nuages. Ce nouveau jour s'ouvre avec l'arrivée de nouveaux conseillers communaux, portés par leur enthousiasme, leur humilité et leur détermination. Nous aurons à cœur de travailler dans un esprit de proximité et de dialogue, au service de l'intérêt général, et je tiens d'ores et déjà à les remercier chaleureusement pour leur engagement au service de la collectivité. Nos premières séances se sont déroulées dans la sérénité et la répartition des dicastères, lors de la constitution du conseil communal, a pu se faire de manière constructive. Quelques ajustements ont été apportés afin de rendre notre fonctionnement plus efficace.

Les prochaines années de législature seront riches en défis : développement de notre commune, projet de fusion, qualité des infrastructures, transition énergétique, cohésion sociale, gestion du personnel ou encore maîtrise des finances publiques. Autant de dossiers importants qui demanderont écoute, dialogue et esprit de collaboration. Pour faire face à ces défis, le conseil communal devra se montrer solidaire, courageux et faire preuve de persévérance. Nous allons bien sûr acquérir de l'expérience, certaines situations seront positives, d'autres plus délicates, mais nous devons en tirer les enseignements nécessaires afin de nous améliorer. Bien sûr, tout ne se réglera pas du jour au lendemain, mais comme le dit un proverbe africain : « Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ».

Je suis convaincu que nous y parviendrons. Notre commune occupe une place essentielle dans le paysage politique, culturel et social de la région. Il est important d'en donner la meilleure image possible. Grâce à l'engagement de chacune et chacun, nous saurons relever ensemble les défis qui nous attendent et continuer à faire de notre commune un lieu de vie dynamique, accueillant et tourné vers l'avenir.

L'année 2026 marque également les 25 ans de notre commune. Il est important de célébrer cet anniversaire comme il se doit. C'est pourquoi je vous donne rendez-vous à toutes et à tous le 1er août prochain. De nombreuses activités sont prévues et je remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent dans l'organisation de cet événement.

Patrick Dafflon, Syndic



**PROFITEZ
DES PAGES DE
L'INFORMATION COMMUNALE
POUR FAIRE CONNAITRE
VOTRE ACTIVITE OU VOS PRODUITS**

Insertion
d'annonces publicitaires
possible dès la prochaine édition

Renseignements auprès de l'administration communale
Brigitte Eltschinger – 026 477 99 73
b.eltschinger@labrillaz.ch





COMMUNE DE LA BRILLAZ

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale constitutive

le lundi 29 juin 2026 à 19 h 30
à la salle polyvalente de Lentigny.

Ordre du jour

1. Promotion des nouveaux citoyens
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2026
3. Assemblée constitutive
 - 3.1. Mode de convocation
 - 3.2. Election de la commission financière
 - 3.3. Election de la commission d'aménagement et de l'énergie
 - 3.4. Election de la commission des naturalisations
4. Budget du compte des investissements 2026 : modifications
 - 4.1. Adduction d'eau potable : Renouvellement de la conduite d'eau potable à la route de Chénens à Lentigny : crédit d'étude
 - 4.1.1. Rapport de la commission financière
 - 4.1.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.2. Adduction d'eau potable : Système de compteurs avec relevé à distance
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière
 - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.3. Adduction d'eau potable : Démolition des réservoirs : crédit complémentaire
 - 4.3.1. Rapport de la commission financière
 - 4.3.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.4. Bâtiments communaux : achat de containers pour une salle de classe et une salle d'appui
 - 4.4.1. Rapport de la commission financière
 - 4.4.2. Vote du crédit y relatif
5. Informations du conseil communal
6. Divers

Le Conseil communal

3.1. Mode de convocation de l'assemblée communale

Conformément à l'art. 12, al. 1^{bis} de la Loi sur les communes (LCo), l'Assemblée communale décide, lors de la première séance de la législature, le mode de convocation des assemblées communales. Ce mode de convocation vaut pour la durée de la législature.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale de maintenir le mode de convocation appliqué durant la législature précédente à savoir

- Une publication dans la Feuille officielle du Canton de Fribourg au minimum 10 jours avant l'assemblée.
- Un affichage au pilier public.
- L'envoi d'une circulaire tout-ménage intégrée dans l'information communale.

ELECTION DES COMMISSIONS

Informations générales

Au début de chaque législature, l'Assemblée communale procède à l'élection des membres des commissions communales pour la durée de la législature.

Selon l'art. 67 al. 3 de la Loi sur les Communes, toute personne ayant l'exercice des droits civils peut être appelée à faire partie d'une commission.

Les candidats aux commissions citées ci-après peuvent proposer leur candidature jusqu'au moment de l'élection. Toutefois, pour faciliter l'organisation, le conseil communal leur saurait gré d'annoncer leur candidature par mail à commune@la-brillaz.ch.

Lorsque le nombre des membres d'une commission relevant de la compétence de l'assemblée communale ne découle pas de la loi ou d'un règlement de portée générale, l'Assemblée détermine ce nombre avant de procéder à l'élection.

Les élections ont lieu au scrutin de liste à la majorité absolue des bulletins valables au premier tour et à la majorité absolue au deuxième tour. En cas d'égalité, le président procède au tirage au sort.

Si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus tacitement, à moins que l'organisation d'un scrutin de liste ne soit demandée par un cinquième des membres présents.

Lorsque les sièges n'ont pas tous été pourvus, il est procédé à une élection complémentaire. L'élection complémentaire peut avoir lieu lors de la même séance.

3.2. Election de la commission financière

Selon l'art. 70 al. 1 de la loi sur les finances communales (LFCo), la commission financière se compose d'au moins cinq membres. Ils sont élus par l'Assemblée communale pour la législature parmi les citoyens et citoyennes actifs de la commune.

Actuellement, la commission financière se compose de cinq membres. Le conseil communal propose, pour la législature 2026-2031, de maintenir ce nombre. Les membres élus entreront en fonction dès la fin de l'assemblée communale.

3.3. Election de la commission d'aménagement et de l'énergie

Selon l'art. 36 alinéa 2 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), la commission d'aménagement est constituée d'au moins 5 membres dont la majorité est désignée par l'Assemblée communale.

Le conseil communal propose que la commission d'aménagement comporte sept membres, dont deux conseillers communaux.

Conformément à l'art. 27 de la loi sur l'énergie (LEn), les communes doivent se doter d'une commission consultative de l'énergie, qui peut être rattachée à une commission existante.

Le conseil communal souhaite maintenir le fonctionnement actuel et rattacher la commission de l'énergie à la commission d'aménagement.

3.4. Election de la commission des naturalisations

L'élection des membres de la commission des naturalisations est régie par l'art. 8 du règlement sur le droit de cité communal. La commission communale des naturalisations comprend 5 membres choisis parmi les citoyens actifs domiciliés dans la commune.

Au début de chaque période administrative, l'Assemblée communale élit les membres de la commission communale des naturalisations, pour la durée de la période.

Si aucun membre du conseil communal n'est élu au sein de la commission, un représentant du conseil communal peut assister aux séances de la commission, sans droit de vote.

L'app iSarine

Association Régionale de la Sarine

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iSarine !

Téléchargez dès maintenant iSarine !

App Store Google Play Jobby

4.2. Adduction d'eau potable : Système de compteurs avec relevé à distance

Aujourd'hui, le relevé des compteurs d'eau est encore effectué manuellement. Nos employés se rendent chez les habitants pour relever les données ou déposent un formulaire afin que les citoyens puissent transmettre eux-mêmes leur relevé. Ce système entraîne chaque année de nombreux rappels et un traitement administratif important.

Les données collectées sont ensuite saisies dans un fichier, puis transmises à l'administration communale pour être intégrées dans le système de facturation (T2i).

Si cette méthode permet à nos employés de vérifier l'état des installations lors de leur passage, elle reste très chronophage, sujette à des erreurs et peu motivante pour le personnel.

Afin d'améliorer le suivi et de moderniser la gestion du réseau, le Conseil communal propose la mise en place d'un système de compteurs avec relevé à distance. Cette solution permettra une lecture automatique, rapide et précise des consommations, tout en réduisant la charge administrative et les déplacements.

De plus, le nouveau système offrira une précision de mesure améliorée. Des alarmes permettront une meilleure analyse des consommations et les compteurs pourront être relevés plus régulièrement, afin de détecter rapidement d'éventuelles anomalies dans le réseau communal ou privé.

Les nouveaux compteurs seront installés progressivement sur une période de trois ans :

MTK	Sonico NANO
<p>127 compteurs installés → Achat de 127 antennes</p> 	<p>453 compteurs à changer</p> 

Le financement est prévu par la trésorerie communale. L'amortissement annuel est de 5 % soit une charge annuelle de CHF 6'750.- dès l'année qui suit la fin des travaux.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale l'acceptation d'un crédit d'investissement de CHF 135'000.- (hors taxes) pour la réalisation de ce projet.

4.3. Adduction d'eau potable : Démolition des réservoirs - crédit complémentaire

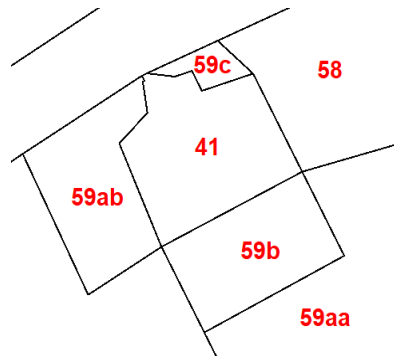
Lors de l'assemblée communale du 16 mai 2022, la commune a approuvé l'investissement pour la démolition de trois anciens réservoirs d'eau. Le projet se présentait alors comme suit :

- Crédit d'investissement : CHF 90'000.-
- Moins : revenu provenant de la vente du terrain : CHF 20'000.-
- Besoin de financement du projet : CHF 70'000.-

Le projet initial a été adapté : le réservoir de Lovens n'a finalement pas été démoli. La parcelle BF 41 concernée a été vendue pour la somme symbolique de CHF 1.- au propriétaire des parcelles voisines (BF 59c, 58, 59b et 59aa). Il est à relever que le bâtiment du réservoir est implanté à cheval sur les parcelles BF 41 et 59b, ce qui liait les deux parcelles.

La démolition du réservoir, estimée à CHF 36'000.-, n'a pas été réalisée en raison de problèmes de stabilité du mur mitoyen séparant le réservoir d'un garage existant. Afin d'éviter tout risque structurel ou conflit de voisinage, la décision a été prise de conserver l'ouvrage en place.

Par ailleurs, la parcelle communale BF 41 était totalement enclavée, entourée par des propriétés privées et son exploitation indépendante s'avérait difficile. La vente au voisin constituait dès lors la solution la plus rationnelle et économiquement judicieuse pour la commune.



Concernant la démolition du réservoir d'Onnens, les coûts se sont révélés supérieurs au montant prévu dans l'offre initiale.

Le relevé du compte au 20 mars 2026 s'élève à CHF 87'680.45.

Bien que le compte d'investissement ne soit pas dépassé, le produit de la vente du terrain demeure fixé à CHF 1.- au lieu des CHF 20'000.- budgétés. Cette situation engendre un besoin de financement supplémentaire de CHF 20'000.-.

Il est dès lors proposé de modifier le crédit d'investissement relatif à la démolition des trois anciens réservoirs comme suit :

- Crédit d'investissement : CHF 90'000.-

Le financement est prévu par la trésorerie communale.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'accepter le crédit complémentaire de CHF 20'000.- pour la démolition des trois anciens réservoirs d'eau, pour un montant total de l'investissement de CHF 90'000.-.



4.4. Bâtiments communaux : achat de containers pour une salle de classe et une salle d'appui

La rentrée scolaire 2026 - 2027 nécessite l'ouverture d'une salle de classe supplémentaire. Au total 11 classes sont occupées par les degrés 1H à 8H.

Selon les effectifs arrêtés au 15 mai 2026, une classe de 7H doit être dédoublée. La solution proposée est le montage de 10 containers pouvant accueillir une classe, un vestiaire, des installations sanitaires et une salle pour les cours d'appuis.

La surface occupée au sol est de 27 m x 6.0 m soit environ 170 m². L'endroit pour la pose des containers n'est pas encore déterminé mais serait près de l'école Caméléon.

Le montant total de l'investissement se monte à CHF 340'000.- TTC y compris les fondations, le mobilier, les raccordements électriques, l'alimentation en eau potable et le raccordement aux eaux usées.

Le financement se fera par la trésorerie communale. L'amortissement de 10 % se monte à CHF 34'000.- soit une charge annuelle supplémentaire sur le budget du compte de résultats dès 2027.

Le conseil communal vous invite à accepter l'investissement de CHF 340'000.- TTC pour l'installation de 10 containers pouvant accueillir une salle de classe et une salle d'appui.

Législature 2026 - 2031 : Répartition des dicastères

Syndicature Autorités / Législation	Présidence et organisation du conseil communal + assemblée communale Relations publiques, Fusion Communication (information communale, site internet, i-Sarine, etc.)	Patrick Dafflon 079 409 18 45 <i>p.dafflon@labrillaz.ch</i>
Administration	Administration / Archives / Informatique / Personnel communal	Patrick Dafflon 079 409 18 45 <i>p.dafflon@labrillaz.ch</i>
Ordre et sécurité publics / Justice / Naturalisations / Constructions / Police du feu Vice-syndic	Protection civile (ORCOC) & affaires militaires / Justice et police / Service du feu & sécurité publique & naturalisations Construction & police du feu Relations intercommunales (ARS)	Luca Tenzi 079 294 64 62 <i>l.tenzi@labrillaz.ch</i>
Affaires sociales / Santé /	Affaires sociales (ARCOS) / Santé publique / Curatelle / Seniors / CDD / Jeunesse	Alexandra Valentino 079 779 18 06 <i>a.valentino@labrillaz.ch</i>
Ecole / Formation / Petite enfance / Mobilité	Cercle scolaire / CO / AES / SLPPI / BRA / Petite enfance / Ecole maternelle / Mobilité / Transports publics	Liseta Moura de Barros 079 957 83 67 <i>l.mdbarros@labrillaz.ch</i>
Aménagement / Energie / Bâtiments communaux / Parcs publics	Aménagement du territoire / Energie / Nouvelle mensuration / Bâtiments communaux / Parcs publics	Yvan Jordan 079 413 58 20 <i>y.jordan@labrillaz.ch</i>
Routes / Approvisionnement en eau / Evacuation des eaux	Routes / Adduction d'eau / AESO / Evacuation des eaux / AESC / Correction des eaux et endiguement	Thomas Chappuis 079 648 99 47 <i>t.chappuis@labrillaz.ch</i>
Finances / Gestion des déchets / Cimetières / Cultes et culture / Economie / Protection de la nature	Budget / Comptes / Gestion fortune et dettes / Planification financière / Impôts / Cultes et culture / Conservatoire / Gestion des déchets / Cimetières / Agriculture / Parchets communaux / Forêts / Sentiers pédestres / Protection de la nature	Bernard Oberson 079 706 56 19 <i>b.oberson@labrillaz.ch</i>

Bienvenue ...

M. Florent Aebischer a été engagé le 11 mai 2026 en tant que collaborateur administratif. Après 10 ans passés au Registre du commerce, il met maintenant ses compétences au service de la commune.

La commune de La Brillaz lui souhaite la bienvenue au sein du personnel communal et plein succès dans la réalisation de ses nouvelles tâches.

Bon vent ...

Mme Marie-Noëlle Röthlisberger est entrée en fonction le 1^{er} avril 1992 en tant que dame de nettoyage.

Durant plus de 34 ans, elle a exercé l'activité de dame de nettoyage des écoles avec sérieux, discrétion et dévouement. Le conseil communal la remercie pour son engagement, sa disponibilité et sa conscience professionnelle.

Après plus de trois décennies au service de la collectivité, l'heure est désormais venue de profiter d'une retraite pleinement méritée.

Le conseil communal lui adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie et lui souhaite de profiter de nombreux moments de bonheur et de sérénité auprès de ses proches et dans ses activités futures, tout en conservant une excellente santé.

M. Armand Hayoz est entré en fonction le 16 mai 2014 en tant que responsable de la déchetterie.

Durant ces 12 années de service, il a contribué au bon fonctionnement de la déchetterie. Le conseil communal le remercie pour son engagement, sa disponibilité et sa conscience professionnelle.

Le conseil communal lui adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie, en espérant qu'elle lui apporte santé, sérénité et de nombreux moments de bonheur auprès de ses proches.

Opération coup de balai : MERCI

Le 21 mars dernier, sous un merveilleux soleil, 25 habitants, jeunes et moins jeunes, de notre commune se sont rassemblés pour effectuer un ramassage des déchets qui traînent sur le bord de nos routes. Ce fut un joli succès. En plus d'un vieux pneu laissé à l'abandon au bord d'un chemin, une trentaine de kilos de débris ont été ramassés et, parmi ceux-ci, un nombre incalculable de mégots de cigarettes...

Le conseil communal tient à remercier tous les participants pour leur engagement, ainsi que M. Christian Pochon, employé communal, qui a géré cela de main de maître.



Fermeture estivale

Vacances du conseil communal : du 27 juillet 2026 au 16 août 2026.

Pendant cette période, le conseil communal ne siège pas.

Fermeture de l'administration communale :

Du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2026. Reprise le lundi 27 juillet 2026 à 8 h 00.

Durant cette période, les services administratifs, notamment le contrôle de l'habitant, ne sont pas accessibles. Merci de bien vouloir prendre vos dispositions à temps.

Police des constructions

Les dossiers de constructions déposés **du 24 juillet au 12 août 2026** seront traités dès le **13 août 2026**.

Dernière mise à l'enquête possible avant les vacances : feuille officielle du 10 juillet 2026 avec un dépôt du dossier au plus tard le 2 juillet 2026.

Durant la fermeture de l'administration communale, les dossiers seront consultables sur rendez-vous en prenant contact à constructions@labrillaz.ch.

Obtention de documents d'identité

Vous avez la possibilité d'obtenir vos documents d'identité directement auprès du service de la population et des migrants, route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot :

- par **téléphone** au 026 305 15 26
(rendez-vous pour la saisie des données biométriques planifié avec le collaborateur du secteur des passeports suisses - biométrie)
- sur le site www.passeportsuisse.ch

Les commandes de passeports provisoires ou d'urgence doivent également être effectuées auprès du service de la population et des migrants. Validité 1 an maximum. Prix CHF 100.-.

Pour de plus amples informations (prix, horaires d'ouverture, délais de livraison, ...)

www.fr.ch/spomi

Mise au concours : Surveillant(e) déchetterie

Afin de compléter l'équipe de la déchetterie communale, le conseil communal met au concours un poste de **Surveillant(e) de déchetterie**.

Taux d'activité

Présence principalement demandée :

- le mercredi 16h00 - 19h00 ;
- le samedi 09h00 - 11h30 / 13h30 - 15h30.

Missions principales

- assurer l'accueil et l'orientation des usagers ;
- veiller au respect des consignes de tri et du règlement de la déchetterie ;
- surveiller le bon déroulement des dépôts ;
- maintenir l'ordre et la propreté du site ;
- collaborer avec les autres surveillants et le personnel communal.

Profil souhaité

- sens du service public et aisance dans les contacts ;
- aptitude à travailler de manière autonome ;
- bonne condition physique ;
- ponctualité, fiabilité et disponibilité ;
- intérêt pour les questions environnementales et le tri des déchets.

Entrée en fonction

À convenir.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur offre de service par mail à b.eltschinger@labrillaz.ch.

Fondation Mora de Lentignié

La fondation a pour but d'aider « les pauvres de l'ancien baillage de Montagny », à savoir « tous les pauvres bourgeois des communes de Lentigny, Corserey, Lovens, Noréaz, Ponthaux, Chandon, Léchelles, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Mannens et Grandsivaz, Russy, Dompierre, Domdidier et Gletterens, ayant leur domicile dans ces communes, à apprendre des arts et des métiers ».

Par testament du 23 janvier 1768, Monsieur le Curial de Lentignié a légué sa fortune dans le but nommé ci-dessus. Ainsi la Fondation Mora de Lentignié perpétue la volonté du testateur en attribuant chaque année une ou plusieurs bourses aux bourgeois des communes précitées ayant obtenu durant l'année écoulée un certificat fédéral de capacité ou un diplôme de fin d'apprentissage.

Dès lors, le conseil communal vous rappelle que les bourgeois de la commune qui ont obtenu ou obtiendront un CFC ou un diplôme de fin d'apprentissage en 2025 ou 2026 peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale jusqu'au 30 septembre 2026. Les personnes ayant fait une école ou le collège ne peuvent pas bénéficier de cette bourse. A titre indicatif, le montant de la bourse payée par jeune se situe entre CHF 100.00 et CHF 200.00.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Madame Brigitte Eltschinger 026 477 99 73.

PRESE 2026 FRIBOURG 18ANS OFFRE

TU AS 18 ANS **TU HABITES LE CANTON**
en 2026[?] de Fribourg[?]

L'ÉTAT T'OFFRE
un **abonnement**
À UN JOURNAL

The advertisement features a stylized illustration of a hand holding a newspaper. The background consists of black and white diagonal lines, creating a sense of motion and depth. The text is prominently displayed in bold, black, sans-serif fonts, with the word 'un' underlined and the main offer 'L'ÉTAT T'OFFRE un abonnement À UN JOURNAL' highlighted in a bright cyan color.



DÉCHETTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE

Merci de trier pour préserver notre environnement !

LENTIGNY



MERCREDI

16:00 – 19:00

SAMEDI

09:00 – 11:30 / 13:30 – 15:30



LOVENS



LUNDI

08:00 – 16:00



JEUDI

08:00 – 16:00



SAMEDI

09:00 – 15:30

ÉCO-POINT



Ensemble, adoptons les bons gestes !



DÉCHETS SPÉCIAUX

BIEN LES IDENTIFIER.
BIEN LES ÉLIMINER.

QUOI ?

Les déchets spéciaux sont des déchets qui, en raison de leurs propriétés physico-chimiques et des dangers qu'ils présentent pour l'homme et l'environnement, doivent être éliminés séparément. C'est pourquoi ils nécessitent un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes.

OÙ ?

Rapportez-les en priorité **au lieu d'achat** ou dans un commerce spécialisé, qui les élimineront gratuitement et de manière correcte. Si cela n'est pas possible, amenez-les:

- dans un centre régional de collecte ou à l'occasion d'une collecte mobile organisée par le Service de l'environnement (SEn),
- dans la déchetterie communale, uniquement si elle reprend ce type de déchets,
- dans un centre de tri de déchets ou auprès d'une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets spéciaux.

Les déchets d'entreprises ou les grandes quantités de déchets spéciaux (plus de 20 kg) ne sont pas repris dans les centres régionaux de collecte ou lors d'une collecte organisée par le SEn.

NE JETEZ PAS N'IMPORTE QUOI.
N'IMPORTE OÙ. N'IMPORTE QUAND.
N'IMPORTE COMMENT !



Peintures avec ou sans solvant
Médicaments
Produits phytosanitaires et biocides
Produits chimiques
Liquides toxiques ou dangereux
Solvants ménagers
Aérosols...

QUAND ?

Vous connaissez les horaires d'ouverture de vos commerces habituels, de votre déchetterie communale et des centres de tri environnants: ils sont en général ouverts toute l'année.



Consultez notre agenda
ainsi que la liste des
déchets repris.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt ARU

www.fr.ch

SERVICES & ENTRAIDES

Services de babysitting

Auer Marc, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 459 45 25
Chappuis Zoé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 952 57 16
Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Codourey Emma, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 342 60 99
Cordey Elodie, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 415 21 60
Fridez Amaelle, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 405 07 61
Fridez Noélie, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 513 33 37
Gianferrari Elisa, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 486 24 71
Grandjean Elisa, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	077 416 53 41	079 611 67 94
Hirt Daphnée, Onnens	Certificat Croix-Rouge		079 361 94 27
Missègue Charlotte, Lovens	Certificat Croix-Rouge	077 482 24 21	079 503 61 18
Moser Nolwenn, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 03 30	079 324 59 94
Piaget Myla, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 821 16 45
Rime Mathilde, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 401 44 72	079 767 31 80
Roulin Alicia, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 775 28 56
Roulin Erine, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 135 42 41
Strahm Chloé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 527 55 32
Thierrin Célia, Onnens	Certificat Croix-Rouge		077 538 98 94
Wohlhauser Charlize, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 747 93 50

Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

Infirmière à domicile

Natacha Spicher Delley, infirmière clinicienne indépendante, intervient à votre domicile pour des soins de cicatrices, plaies et stomies, contrôle de santé, injections, etc.

Ces soins sont pris en charge par l'assurance de base.

Lun-Mer-Ven de 8h à 18h : 078 403 62 72 / www.adn-soins.ch

Sage-femme

Catherine Rossier / 079 125 01 96 / cat.rossier@outlook.com

Chemin de la Forge 3 – 1756 Onnens

Visites à domicile : Suivi Maman et Bébé après la naissance – Surveillance de grossesse à risque

Cabinet : Séances de préparation à la naissance – Cours de massages bébé (IAIM)

Sage-femme

Martine Marro-Mettraux / 079 287 20 76

Soins aux Mamans et aux Bébés

Suivi avant la naissance

Personnalité de la commune

Hommage à Madame Marcelle Préel (Marcelle Oberson), ancienne syndique de Lovens

Nous savions Marcelle atteinte dans sa santé mais quelle ne fut pas, malgré tout, notre surprise d'apprendre son décès dans l'après-midi du vendredi 20 février 2026.



Connaissant bien Marcelle, je suis persuadé qu'elle n'aurait pas voulu que l'on s'attarde trop longuement sur son parcours de vie mais plutôt sur quelques événements et moments de bonheur passés avec ses amis.

Marcelle est née le 25 janvier 1948 à Bulle et y a grandi avec son frère Alexandre et ses parents. Plus tard, c'est à Fribourg qu'elle suivit son parcours d'enseignement puis fonda une famille avec Frédéric d'où naquirent 2 enfants, David et Marie. Cette famille vécut heureuse jusqu'à ce qu'un événement tragique vînt bouleverser sa vie. David quitta ce monde à la suite d'une violente maladie. Pour Marcelle, son mari et sa fille Marie, ce fut un chagrin indescriptible, un vide, un véritable séisme. Mais malgré cela, elle fit preuve d'acceptation, de résilience, ... et la vie continua.

Durant plus de 15 ans, Marcelle travailla avec beaucoup de plaisir à l'Institut de Seedorf où elle rencontra des personnes merveilleuses, qui, pour quelques-unes, resteront des amies pour la vie.

Au niveau paroissial, Marcelle a également fait partie du chœur mixte Saint-André d'Onnens durant de nombreuses années. En tant que directeur du chœur, je me souviens très bien d'elle. Rarement elle manquait une répétition, c'était une chanteuse très assidue qui appréciait spécialement la belle musique. Je la voyais rayonner lorsque nous apprenions une messe de Bruckner, de Haydn ou de Mozart. Elle était également très sensible à la bonne musique populaire de chez nous. En plus de son rôle de chanteuse, elle participait volontiers à la vie de la société et toujours avec empathie. Combien de fois, après une répétition, une messe ou un concert, ne l'a-t-on pas vu participer, avec ses amis, à un apéritif ou un café et, même parfois ces rencontres se prolongeaient jusqu'à plus d'heure ! Durant ces longues années passées ensemble, de belles amitiés y sont nées.

Marcelle possédait plusieurs cordes à son arc, en plus de son métier d'enseignante, de choriste, elle adorait les concerts, le théâtre et les expositions. Elle aimait intensément son village de Lovens. Étant donné son esprit vif, sa très grande culture ainsi que ses compétences d'organisatrice, elle accéda au conseil communal en 1991 et reprit la syndication en mai 1992, mandat qu'elle exerça brillamment jusqu'en septembre 1997.

Merci Marcelle pour tout ce que tu as donné et laissé ; nous garderons de toi et pour toujours les plus lumineux souvenirs.

Michel Waeber

NUMÉRISEZ VOS SOUVENIRS

VHS
Super8
8mm
Cassettes audio
Vinyles
Diapositives

 Association
St-Camille

Route de la Gérine 27 • 1723 Marly 1
Route des Préalpes 18 • 1752 Villars-sur-Glâne
www.st-camille.ch/boutique • 026 435 23 00

 agculturel.ch
kulturga.ch

l'abo pour
les moins
de 26 ans

AG
CULTUREL
KULTUR
GA

das Abo
für alle unter
26 Jahre

100.- / 365 jours
Tage

5 cantons
Kantone
BE • FR • JU • NE • VS

+280 lieux
Orte

REJOINS-NOUS !

A LA

BAD MIN TON

— CLUB
LA BRILLAZ

SALLE POLYVALENTE
LENTIGNY

HORAIRES

LUNDI > 18H30 - 20H00
LUNDI > 20H00 - 21H30
MARDI > 18H30 - 20H30

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

info.bc.labrillaz@gmail.com
ou Bernard Curty, président, 079 619 03 72





Ludothèque Schtroumpf

DE NEYRUZ ET ENVIRONS
DEPUIS 1986

Horaires

mercredi de 15h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 11h00
vacances scolaires
ouvert samedi
vacances Noël/Nouvel An
fermé

jeux de société, véhicules,
jeux d'intérieur, jeux 1er
âge, caisses anniversaire,
puzzles, jeux d'extérieur,
Playmobil ...

Location pour 4 semaines

Abonnement famille annuel
CHF 40.00 pour 4 jeux
Location sans abonnement
CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

Plus de 1200 jeux

Catalogue en ligne
ludo-neyruz.ch/
webludo/pages/jeux.php

Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?

Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00 ou
d'un samedi matin 9h00-11h00 au moins 1 fois par mois.

Vous aimez le contact et désirez travailler avec
des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Informations : ludo-neyruz.ch et renseignements : ludo.neyruz@gmail.com

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs

Rte d'Onnens 5

1740 Neyruz

ludo.neyruz@gmail.com ludo-neyruz.ch

à Autigny

Aux 4 Eléments AquaSoins

proposent

Aquabike Aquagym

Tapis de course, Jump

(Cours avec monitrice, vidéo ou en individuel)



Chambre d'hôtes

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
nous vous offrons un hébergement de proximité

Lucien & Dominique Haller Sobritz

Tél. 079.308.27.29

www.aux-4-elements.ch accueil@aux-4-elements.ch



SERENITY'JOY

Massages & énergies

Joannie Chételat

Route de Pontet 19

1744 Chénens

+41 79 451 08 59

www.serenityjoy.ch

A Onnens

MARILYN DEVAUD
REFLEXOTHERAPEUTE
MEMBRE ASCA & RME

Reflexologie & Conscience corporelle

Découvrez les capacités extraordinaires
de votre corps à se régénérer !

FEMINITÉ

Difficultés de conception
Grossesse &
Post-partum
Troubles féminins

PRENDRE SOIN DE SOI

Stress et anxiété
Douleurs et tensions
Maladie chronique
Crise personnelle

RÉCUPÉRATION

Après une opération,
un accident,
une blessure,
un choc émotionnel

📍 Court-Chemin 10 - 1756 Onnens FR
🌐 www.marilyndevoid.ch
☎ 079 661 20 91

Infos & RMA



DÉCOUVREZ
LES VINS DU MONDE

Explorez un univers de saveurs avec
une sélection de vins authentiques
issus de vignobles remarquables.
Suisse • Chili • Argentine

- ✓ Dégustations
- ✓ Conseils personnalisés
- ✓ Vente de vins sélectionnés
- ✓ Ateliers & événements

Huaca Sàrl
Lentigny – La Brillaz
www.huaca.ch
Osez explorer, laissez nos vins vous guider. ☺

TU AIMES JOUER AU FOOT?

REJOINS NOUS

POUR LES GARÇONS NÉS
EN 2021 OU AVANT

VIENS T'ENTRAÎNER AVEC NOUS
ET PEUT-ÊTRE INTÉGRER UNE
DE NOS NOMBREUSES ÉQUIPES



SCANNE ICI



**EXPLORER LE MOUVEMENT
AVEC LA MÉTHODE
FELDENKRAIS**

**ATELIER
DECOUVERTÉ**

**Samedi 9 mai
9h30-12h**

Route du Chêne 47
Lovens

Véronique Challand
Praticienne Feldenkrais certifiée

www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28



massage | nutrition | naturo



Prenez soin de vous naturellement!

Profitez d'un accompagnement personnalisé en naturopathie, soins corporels ou nutrition.

**Et si c'était le moment
de vous offrir une pause?**

Je vous accueille avec plaisir au cabinet à Onnens!



JE PRENDS RDV

Elisabeth Herrmann
naturopathe, nutritioniste
et masseuse ASCA/RME



info@litsee-sante.ch | 078 835 54 37 | litsee-sante.ch
Cabinet de santé Litsée | Route de l'Ecole 14 | 1756 Onnens



MAUROUX-ROBATEL SÀRL

info@maurouxrobotelsarl.ch

1746 Prez-vers-Noréaz

079/342 29 55

079/681 59 65

- Terrassement
- Creuse de fouilles
- Electricité, basse et moyenne tension
- Levage
- Travaux forestiers

REJOIGNEZ-NOUS !

» **Le UHC La Brillaz BlackFire recrute !**



CATÉGORIES

Juniors

6 à 16 ans
Vendredi soir

Actifs

+ 16 ans
Mardi et Jeudi

NOUS RECRUTONS !

Passionné(e) de sport et d'esprit d'équipe ?
Le club de unihockey de la Brillaz recherche
des joueurs pour compléter ses équipes.

Que tu sois débutant(e) ou expérimenté(e), tu
as ta place chez nous !



Salle de sport de Lentigny

Rejoins-nous et deviens membre du BlackFire !

079 899 12 08 | labrillazblackfire@gmail.com



IPSO - Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest

Un dispositif régional au service de l'insertion et de la collectivité



Programme d'insertion professionnelle destiné aux personnes bénéficiant de l'aide sociale, **IPSO** offre un environnement de travail encadré permettant aux participants de retrouver un rythme professionnel, de développer leurs compétences et de renforcer leur employabilité en vue d'un retour durable sur le marché du travail.



Parallèlement à cette mission sociale, **IPSO** réalise diverses prestations au service des habitants, des communes et des entreprises locales : travaux divers, aides ponctuelles et interventions variées, adaptées aux besoins et en fonction des saisons.

Dans une logique de complémentarité avec le tissu économique régional, nous évitons toute concurrence déloyale et nous orientons les demandes spécifiques vers les entreprises locales compétentes.



Les habitants des communes membres d'ARCOS bénéficient de prestations au tarif préférentiel de **CHF 32.45 CHF de l'heure (TVA incl.)**, après visite et devis sans engagement.

Par son action, IPSO contribue à la cohésion sociale régionale tout en offrant un service de proximité utile à la population.



Besoin d'aide pour vos travaux saisonniers ? Contactez IPSO !

Contact :

David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>

CHRISTAN

Votre spécialiste pour vos robots et machines d'espaces verts



Christan SA - Chemin du Châtelard 2 - 1773 Chandon
 Christan SA - Route de Vallamand 2 - 1588 Cudrefin
www.christan.ch - 026 476 60 00



DB CONSEIL

Votre partenaire de confiance

Vous avez un projet immobilier, un refinancement
ou souhaitez optimiser votre prévoyance ?

**OBTENEZ LES MEILLEURS TAUX HYPOTHÉCAIRES
ET RÉALISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER !**

Chez DB Conseil, nous vous accompagnons de
manière indépendante et personnalisée dans toutes
vos démarches :

- **FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE**
- **GESTION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE**
- **ASSURANCES, PRÉVOYANCE**
- **RECHERCHE DE VOS AVOIRS DU 2ÈME PILIER**

Notre objectif : vous offrir les meilleures conditions du
marché grâce à un suivi professionnel et transparent.



Contactez-nous dès aujourd'hui pour un
entretien sans engagement.



Daniel Bouzon
 +41 79 754 00 08
daniel.bouzon@db-conseil.ch
www.db-conseil.ch



INSTALLATIONS Clerc
s.a.r.l.
SANTAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens FR
Rte du Centre 11
T : 026 477 34 14
M : 079 204 18 75
contact@installationsclerc.ch



Couture+

sur-mesure

rideaux
voilage
fourrure
cuir

Sandra Baudois
Route du centre 28
1741 Cottens

Sur rendez-vous
zenzafou@gmail.com
079 673 72 08



Café au Lait

LAITERIE — TEA-ROOM
ONNENS

Vacances prévues? Confiez votre petit compagnon
à une catsitter en formation certifiante !



*Garde à domicile
chats et petits animaux*

La Brillaz
Sarine - Glâne - Broye
Certification FSIFP en cours

Geraldine Imhof
☎ 076 542 37 70
🌐 www.neko-nomade.ch
❤️ miaou@neko-nomade.ch



SELF-REPAIR
L A M B I E L

Pour réparer, louer & acheter durablement

ATELIER / MAGASIN

PETIT & GROS ÉLECTROMÉNAGER



Contactez-moi



Place de la Gare 2 - 1744 Chénens - 079 784 42 20

www.self-repair-lambiel.ch

RÉPARATION - VENTE - INSTALLATION - SAV - LOCATION



Notre service d'aide et de soins à domicile

Préservez votre autonomie

Pour vous accompagner dans votre quotidien, le Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine propose plusieurs prestations, selon vos besoins :

- Soins infirmiers
- Soins de base et soutien dans les activités quotidiennes
- Ergothérapie
- Nutrition et diététique
- Soins des plaies



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE



SERVICE D'AIDE
ET DE SOINS
À DOMICILE



Retrouvez-nous sur le site
www.santesarine.ch
en sélectionnant l'onglet :

Service d'aide et de
soins à domicile



Le saviez-vous ?

La plupart de nos prestations sont couvertes par votre assurance de base. Contactez notre Centre de coordination pour en savoir plus :



026 426 92 00



admission@santesarine.ch



district de la Sarine
enfants de 0 à 12 ans

famiya

service de garde d'enfants



**devenez accueillant.e
en milieu familial !**

descriptif détaillé et postulation :
www.famiya.ch/emplois



**EXPLORER LE MOUVEMENT
AVEC LA MÉTHODE
FELDENKRAIS**

**COURS
HEBDOMADAIRES**

**les mardis
17h-18h**

Route du Chêne 47
Lovens

Véronique Challand
Praticienne Feldenkrais certifiée

www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28



**GARAGE
DUCREST**

www.garageducrest.auto-dealer.ch | 026 411 12 92 | 1695 Villarlod

La Famille au Jardin

Foyer de jour pour personnes
atteintes de troubles de la mémoire

1717 St. Ursen | 1633 Marsens



Nous recherchons des BENEVOLES

Pour l'accompagnement de nos hôtes
Pour cuisiner
Pour les transports

Renseignements
tél. 026 321 20 13 - info@la-famille-au-jardin.ch

PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES ADDUCTIONS D'EAU

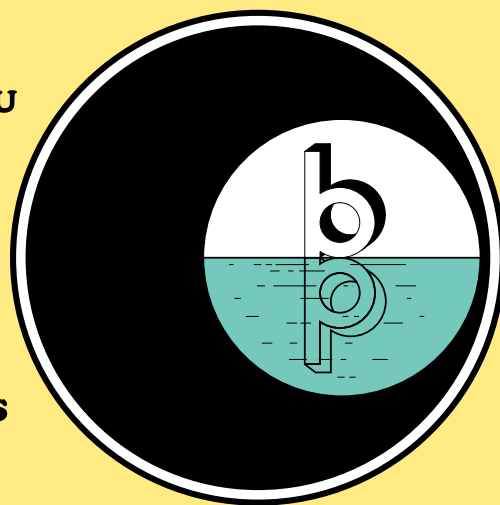
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1926

RESERVOIRS D'EAU

STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS



TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
 Mercredi 12h30-13h15
 15h-19h
 Jeudi 15h-18h
 Vendredi 15h-18h
 Samedi 9h-12h

8 documents
 pour un prêt
 de 1 mois

Plus de
 22'000
 documents

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
 Apprentis/étudiants :
 15.-
 Adultes :
 30.-

Romans, albums,
 bandes dessinées,
 mangas, revues,
 documentaires,
 grands caractères,
 etc.

Animations

gratuites

Né pour lire
 Heures du conte
 Ateliers créatifs
 Jeux vidéo et de société
 Clubs de lecture
 ...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Bibliothèque régionale d'Avry
 CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
 biblio@avry.ch | 026 470 21 42

●●●● Agenda des animations

Avril → Juillet

Avril

Mercredi 1	10h-11h	Né pour lire
Mercredi 1	14h30-15h	Chasse aux oeufs de Pâques
Vendredi 24	16h45-18h	Achats Payot (club de lecture 9-12 ans)
Samedi 25	9h-11h	Jeux vidéo en duo enfant-adulte

Mai

Mercredi 6	15h-17h	Jeux de société
Mercredi 20	13h30-15h	Atelier du petit druide
Mercredi 27	14h-15h	Heure du conte
Vendredi 29	16h45-17h45	Club de lecture 9-12 ans

Juin

Vendredi 12	10h-11h	Né pour lire
Mercredi 17	14h-15h	Atelier de sophrologie

Juillet

Mercredi 1	14h-15h30	Atelier carnet de voyage
------------	-----------	--------------------------

●●●● Fermeture estivale

13 au 25 juillet :
ouverture uniquement mercredis et samedis

27 juillet au 16 août :
fermeture estivale

Horaire d'ouverture du secrétariat communal

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 00 – 11 h 30	
Mardi		14 h 00 – 18 h 30
Mercredi		
Jeudi	8 h 00 – 11 h 30	
Vendredi	8 h 00 – 11 h 30	

Merci de respecter les heures de réception en dehors desquelles vous pouvez déposer votre demande par message électronique ou messagerie vocale.

Il est également possible d'obtenir un rendez-vous.

LES PRINCIPAUX NUMEROS DE TELEPHONE

Secrétariat communal	026 477 99 70
Administration communale	commune@labrillaz.ch
Caisse communale	caisse@labrillaz.ch
Administratrice communale	026 477 99 73
Mme Brigitte Eltschinger	b.eltschinger@labrillaz.ch
Service des constructions	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher	constructions@labrillaz.ch
Etablissement scolaire	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher	ecole@labrillaz.ch
Ecole maternelle	026 477 99 70
Mme Sabine Oppliger.....	commune@labrillaz.ch
Service de conciergerie.....	conciergerie@labrillaz.ch
Service édilité.....	edilite@labrillaz.ch
Employés communaux / M. José Codourey	078 622 52 07
M. Nicolas Mathys.....	079 279 33 93
M. Christian Pochon.....	079 501 15 79
Agence AVS	026 477 99 70
Chef de section militaire : M. Philippe Chassot	026 477 37 67
Ecoles primaires : Lentigny 1901	026 477 37 43
Lentigny Caméléon	026 470 27 98
Ecole enfantine : Lentigny	026 477 17 34
Ecole maternelle : Onnens	026 470 24 70
Accueil extrascolaire : Lentigny	077 493 01 35
Secrétariat de l'UP Notre-Dame de La Brillaz, Matran	026 401 00 90
Gendarmerie cantonale.....	117
Feu	118
Cdte du CSPi : Mme Céline Clerc	079 201 81 85
Service d'ambulance de la Sarine	144
Permanence médicale de la Sarine	026 304 21 43
Service de l'aide sociale.....	026 477 16 88
Fontainier : M. Nicolas Mathys.....	079 279 33 93



EG&B

EAU | GÉNIE-CIVIL | BÂTIMENT



eau



génie-civil



bâtiment